

Voici résumé toutes les infos
concernant les nouvelles adhésions et les renouvellements.

Tarif adhésions 2017/2018

LICENCE CLUB COMPETITION

Senior et plus âgé **256€**

Paratriathlon senior et plus âgé **246€**

LICENCE CLUB LOISIR / SPORT+

Senior et plus âgé **205€**

Paratriathlon senior et plus âgé **195€**

LICENCE CLUB DIRIGEANT

à partir de 16 ans **33€**

SPORT POUR TOUS 220€

Concernant les sections :

Les sections Compétitions et Sport + se dérouleront en parallèlement en terme d'horaires mais avec des axes de travail différents :

- La section compétition sera plutôt indiquée aux athlètes motivés en quête de performance.
>>> Choisir licence compétition
- La section Sport + sera plutôt indiquée pour une pratique moins stricte >>> Choisir licence compétition ou loisir.

La section sport pour tous aura pour visée une pratique de type remise en forme, détente...Loisir !
Les entraînements n'ont rien à voir avec les sections sport+ et compétitions (seul certains horaires seront communs)

Comment procéder à votre adhésion / renouvellement d'adhésion :

Quelque soit la section choisie voici le processus à effectuer :

Dès lors que le club est ré-affilié, la prise de licence et le renouvellement de licence seront possibles pour les licencié(e)s club :

- les licenciés de la saison 2017 recevront automatiquement un email leur précisant que leur club est réaffilié et qu'ils peuvent à leur tour renouveler leur licence. Il leur suffit pour cela de retourner sur leur espace personnel, cliquer sur « renouveler sa licence » et compléter le formulaire
- les nouveaux licenciés peuvent d'ores et déjà prendre une licence, celle-ci sera valide jusqu'au 31 décembre 2018.

TCT Adhésions 2018

Le processus détaillé est disponible sur le site internet de la Ligue Côte d'Azur de Triathlon.

Evolution :

Le “questionnaire de santé” fait son apparition sur Espace Tri 2.0 (**il sera à renseigner uniquement dans le cadre d'un renouvellement de licence**), et les demandeurs de licence pourront faire savoir s'ils comptent pratiquer de la spéléologie, de la plongée, de l'alpinisme ou du tir dans le cadre de raids.

Pour les nouveaux licenciés un certificat médical sera demandé.

Nous vous invitons à aller sur le lien suivant <https://goo.gl/Nt2Myj> pour accéder à une présentation en ligne :

- détaillant le principe de fonctionnement du questionnaire de santé
- donnant accès au certificat médical type
- détaillant le principe de gestion des disciplines à contraintes particulières (spéléologie, plongée, alpinisme, tir). En synthèse :
 - déclaration des disciplines par le demandeur de licence,
 - remise au club des certificats médicaux spécifiques pour ces disciplines,
 - validation par le club,
 - affichage de la ou des disciplines concernées sur la licence

Modalités de règlements :

-Vous avez le temps pour régler les cotisations cependant la ligue impose **un règlement limité au 31 décembre 2017**. Au delà de cette date une **pénalité de 20€ supplémentaire** vous sera appliquée.

-Pour des raisons administratives évidentes nous vous demandons pour les renouvellements d'adhésion, que le **DOSSIER COMPLET** soit remis à Thierry **avant le 1er Novembre 2017**. Passé cette date le club se réservera le droit de refuser l'accès aux entraînements.

-Afin de faciliter vos règlements, nous pouvons vous proposer un règlement échelonné sur 6 mois max (à compté de la date du 1er chèque) et en 4 fois maximum. Dans ce cas de figure tous les chèques devront être remis à Thierry lors de la remise du dossier.

Le bureau.